

## 4 milliards d'euros de musique téléchargée en Europe en 2011

Dans les années à venir, le marché européen de la musique va permuter du physique vers le virtuel. Le support traditionnel CD cèdera sa place au téléchargement en ligne sur les PC et les portables.

Par son étude prospective, Forrester Research souligne l'évolution du comportement des consommateurs de musique, qui en se rajeunissant deviendront de plus en plus consommateurs de téléchargements légaux, mais aussi en privilégiant les 'singles' aux albums. Alors que de 2005 à 2011 les ventes de musique sur supports physiques perdront 30% de leur valeur en Europe, les téléchargements bénéficieront pour leur part d'une croissance exponentielle permettant de combler ce fossé. L'institut prévoit en effet que le marché musical physique européen passera de 9,1 milliards d'euros en 2006 à 7 milliards d'euros en 2011. Dans le même temps, les téléchargements de musique sur PC et sur portables ? 4 milliards d'euros en 2011 – lui permettront en réalité d'approcher les 11 milliards d'euros. « *Actuellement, les téléchargements légaux sur PC et sur mobiles représentent moins de 2 % du marché musical européen. Ceux-ci sont néanmoins appelés à connaître un développement rapide. Ils représenteront 36% des ventes d'ici à 2011, mais uniquement dans la mesure où les fournisseurs se seront préparés à satisfaire la demande des consommateurs : des services flexibles et simples à utiliser, et une tarification concurrentielle* », a confirmé Rebecca Jennings, analyste senior des marchés de consommation chez Forrester Research. « *Au cours de l'année écoulée, de nouvelles tendances se sont dessinées, comme par exemple un véritable boom de la valeur et de la quantité des téléchargements légaux, ceux sur téléphones portables acquérant une place prépondérante en Asie et en Europe.* » Le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne se taillent la part du lion dans le domaine des téléchargements musicaux ; ces trois marchés représentent à eux seuls quelques 80% des téléchargements musicaux légaux sur PC en Europe. L'engouement des consommateurs pour les lecteurs de musique portables et les téléphones mobiles avec accès Internet ne cesse de croître, tout comme leur intérêt pour les téléchargements sur les sites légaux. Forrester a utilisé des données issues de l'IFPI, de la BPI et de son propre service Consumer Technographics afin d'établir des prévisions sur les téléchargements légaux de musique sur PC et sur mobiles au cours des cinq prochaines années en Europe. Forrester est parvenu à la conclusion que les ventes devraient y atteindre les 279 millions d'euros en 2006, soit 3 % de l'ensemble du marché musical ; d'ici à 2011, elles devraient passer à 3,9 milliards d'euros, soit 36 % du marché. Rebecca Jennings ajoute : « *La croissance annuelle moyenne des téléchargements musicaux va être de 74 %, ceux sur PC dominant largement ceux sur mobiles. La valeur totale du marché des téléchargements sera de 3,9 milliards d'euros en 2011, dont seulement 700 millions pour les mobiles.* » **Optimisme** Pour autant, l'optimisme de Forrester a ses limites. Quid de l'offre, des prix, et surtout du manque d'interopérabilité des plates-formes et des baladeurs, dénoncés par les associations de consommateurs? Mais ces fausses notes de la musique en ligne semblent ne pas avoir échappé à l'institut. « *Des problèmes tels qu'une ergonomie médiocre, des prix excessifs, un manque de flexibilité et une utilisation restreinte des capacités de leurs mobiles de la part des consommateurs, contribueront pendant de longues années à limiter les téléchargements titres entiers sur les téléphones mobiles.* » Et de conclure : « *Afin de tirer parti de cette croissance, les fournisseurs de services de musique doivent prendre en compte le phénomène de 'social computing' – où les utilisateurs*

*font suivre à leurs amis des titres par courrier électronique et créent des 'buzz' autour de nouveaux singles. Ils devront également savoir conseiller les téléchargeurs potentiels qui redoutent de voir des fichiers illégaux endommager leurs ordinateurs, et ce, en leur proposant une assistance en ligne et en mettant l'accent sur la légalité et la qualité de leurs services. De plus, il leur faudra tout mettre en œuvre pour simplifier le téléchargement musical sur mobile et en réduire le coût, tout en sachant que leurs investissements dans ce domaine ne généreront pas de retours substantiels avant un certain temps. »*